

En lien avec le projet académique et les orientations d'une politique éducative nationale, les sciences de la vie et de la Terre, selon leurs objectifs cognitifs et méthodologiques, sont en mesure de satisfaire aux exigences d'une évolution de l'enseignement devant répondre aux attentes de la société.

Le projet pédagogique pour les sciences de la vie et de la Terre présenté devrait permettre de répondre aux différentes orientations. Cet outil de pilotage aidera à évaluer les effets des orientations à partir de l'observation des pratiques, individuelles et collectives, dans les établissements durant la période de 2008 à 2012.

Au-delà de la liberté pédagogique de chacun, un cadre institutionnel permet de donner des références communes à un exercice professionnel qui se doit d'être équitable pour donner du sens au système éducatif national. La circulaire n°97-123 du 23/05/1997 publiée au B.O.E.N. n°22 du 29 mai 1997, sur la définition des missions des professeurs se trouve confortée selon l'article du 12/09/2006 paru sur le B.O.E.N. N°1 du 4 janvier 2007 établissant le référentiel de compétences des enseignants sur lequel est basé le cahier des charges de la formation des maîtres.

Ainsi, les 10 compétences professionnelles maîtrisées valident l'expérience de chaque professeur.

- 1-Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable :
- 2-Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- 3-Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- 4-Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- 5-Organiser le travail de la classe
- 6-Prendre en compte la diversité des élèves
- 7-Évaluer les élèves
- 8-Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- 9-Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires
- 10-Se former et innover

Ces références dans la conduite d'une profession sont au service des élèves avec le souci de répondre aux priorités établies dans le projet académique de Poitiers :

] Priorité 1 : Garantir un parcours de réussite à tous les élèves [

Objectif 1 : Accompagner l'évolution de la pédagogie en encourageant des changements de pratiques.

Objectif 2 : Donner toutes les chances, à travers des stratégies ambitieuses, aux élèves les plus fragiles notamment ceux des territoires les plus en difficulté comme les plus isolés de l'Académie.

Objectif 3 : Améliorer les flux et les conditions de parcours afin de conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues aux différents stades de la scolarité, en prenant appui sur la mise en place du socle commun.

] Priorité 2 : Permettre une prise en charge globale de l'élève [

Objectif 1 : Développer des politiques actives dans le cadre de l'ASH, de la grande difficulté scolaire, de la prévention des violences et de l'accompagnement social.

Objectif 2 : Accroître la cohérence de la vie scolaire avec le fonctionnement de l'École et les pratiques pédagogiques.

Objectif 3 : Renforcer les partenariats dans le cadre des politiques interministérielles dans une perspective d'apprentissage des élèves à la citoyenneté.

] Priorité 3 : Favoriser l'ouverture de l'École sur le monde [

Objectif 1 : Ouvrir l'École au monde économique et aux enjeux du développement durable.

Objectif 2 : Ouvrir l'école sur l'Europe et l'international

Objectif 3 : Fonder une politique culturelle globale et renforcer la dimension culturelle des apprentissages tant dans le premier que le second degré.

Selon ces priorités, les actions de formation, d'animation et d'analyse, prendront en compte les objectifs prioritaires pour un enseignement adapté devant répondre aux exigences de la politique académique

Prospectives 2008 – 2012 :

à associer à la mise en œuvre des programmes actualisés selon le cadre institutionnel accompagnant la réforme des lycées.

- Garantir un parcours de réussite à tous les élèves
 - Mise en œuvre d'un enseignement expérimental,
 - Mise en œuvre d'une réflexion scientifique,
- Permettre une prise en charge globale de l'élève
 - Prise en compte d'une culture d'évaluation dans les établissements,
 - Structuration de l'enseignement en visant le décroisement disciplinaire,
 - Prise en compte des problèmes de santé globale, et de DD.
- Responsabiliser et préparer l'élève à une vie sociale et à la citoyenneté
 - Valorisation des ateliers scientifiques et des actions en lien avec l'EDD;
 - Connaissance des filières scientifiques (Préparation aux concours avec les universitaires/ action plus / réseau TIC).
 - Ouverture sur le monde économique

Formateurs associés

- Maintenance du site disciplinaire Gaïa (www.ac-poitiers.fr/gaia) par une équipe de professeurs formateurs(David.Pignoux@ac-poitiers.fr & Marc.Couturier@ac-poitiers.fr) et des professeurs de collège et lycées.
- Renouvellement des équipes de formateurs en cours avec des interventions ponctuelles (27 professeurs volontaires) selon les réunions conduites en ZAL, la préparation aux concours, certaines actions du PAF et le projet "Apprendre aujourd'hui"
- Un professeur impliqué dans des actions de formation et en lien avec la MSARL (mission du suivi de la réforme des lycées) pour l'évaluation des TPE (samuel.remerand@ac-poitiers.fr).
- Formation initiale à l'IUFM avec un professeur coordonnateur formateur (annie.tuleau@ac-poitiers.fr) pour des actions de la formation initiale.
- Préparation aux concours internes avec comme professeur coordonnateur (Yannick-Joseph.Lhommedet@ac-poitiers.fr)

Organisation du projet disciplinaire des équipes de l'EPL

La révision des programmes avec l'application de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 induit une réflexion au sein des équipes devant se concrétiser par une contractualisation liée au projet d'établissement et à présenter en conseil d'administration selon :

- La prise en compte d'une programmation annuelle des enseignements,
- L'organisation d'un plan de formation prenant en compte l'acquisition et la validations des compétences sur tout le cursus des élèves, pas uniquement disciplinaires,
- L'analyse de l'état des lieux des équipements orientant les projets des investissements.

Prospectives	Objectifs	Stratégies et actions retenues	Mise en œuvre
Garantir un parcours de réussite à tous les élèves	Mettre en œuvre un enseignement expérimental	Adapter des locaux : selon les <u>restructurations de salles de travaux pratiques</u> ,	Travail coordonné avec les collectivités selon une réflexion sur les relations entre les stratégies pédagogiques et l'espace d'enseignement = Repérage des opérations réalisées et obtention des bilans de l'évolution pédagogique enregistrée.
		Adapter les équipements, Poursuivre les remises à niveau * Outils observation pour tous les collègues. * Favoriser l'implantation des TIC dans les salles de sciences,	Plan d'équipement coordonné avec les services de la Région pour les lycées. Opérations planifiées avec les conseils généraux selon les restructurations programmées. = Évaluation de l'état des équipements lors du passage dans les établissements.
	Favoriser un enseignement répondant aux exigences des sciences expérimentales	Favoriser les démarches d'investigation dans la <u>résolution de problèmes scientifiques</u>	Constat durant les inspections et incitation durant les animations, afin de limiter les démarches stéréotypées = Évolution amorcée selon les obligations liées aux programmes
		Mobiliser des supports au service du raisonnement : <ul style="list-style-type: none"> • Gérer la lourdeur des effectifs par la réalisation d'<u>ateliers mosaïques</u> • <u>Favoriser une initiation à la méthodologie et aux techniques</u> • Dans l'enseignement expérimental, la possibilité de <u>conduire des expérimentations innovantes critiques</u>, renforce la formation intellectuelle 	Utilisation de la mise en place des nouveaux programmes, lors des réunions de proximité en ZAL pour renforcer l'intérêt d'un enseignement ancré sur le concret. Définition et analyse des temps de concertation Prise en compte des liens entre les cycles = Bilan selon les inspections et les analyses des résultats du baccalauréat.

Prospectives	Objectifs	Stratégies et actions retenues	Mise en œuvre
Permettre une prise en charge globale de l'élève	Promouvoir une culture d'évaluation valorisante dans les établissements	Évaluer les compétences méthodologiques et pratiques : <i>les compétences évaluées apparaissant sur les bulletins et livrets scolaires, et présentées comme obligatoires</i> Construire un référentiel de compétences pluri annuel du collège au lycée.	Enseignement structuré dans une démarche de projet Exploitation des modifications des bulletins et livrets scolaires pour la prise en compte de l'évaluation formative durant les conseils de classe dépassant la notation lissée. Mutualisation des réflexions par bassin. = Prise en compte de l'action pédagogique selon l'implication des enseignants.
	Inciter la mise en œuvre de l'EDD dans le cadre des programmes	Privilégier les entrées pluridisciplinaires pour la mise en œuvre des programmes <u>Complémentarité entre les actions menées par la DAAC, le PAF SvT et les programmes.</u>	Pousser le questionnement des élèves selon des enjeux sociétaux. = Prise en compte de l'action pédagogique selon l'implication des enseignants.
	Prendre compte les problèmes de santé globale	Inciter la diversification de l'acte pédagogique dans des activités complémentaires à l'enseignement Projet d'équipement pour le handicap de la surdité	Analyse des actions conduites dans le cadre du CESC Approche d'une culture scientifique selon des questions d'actualité = Identification des personnels inspectés impliqués dans des actions d'éducation à la santé sur les établissements.
Favoriser l'ouverture de l'école sur le monde	Promouvoir l'enseignement expérimental	Favoriser les actions culturelles scientifiques : La conduite de projets scientifiques, de projets liés à l'environnement et à la santé devrait aboutir à la prise en compte de l'implication des élèves <u>Les compétences acquises seraient mentionnées sur les bulletins et livrets scolaires.</u>	Valorisation de l'implication des élèves à souligner dans les livrets scolaires. = Décision des professeurs.
		Valoriser l'esprit scientifique : <u>Les promotions, par des expositions (expo sciences) et des journées portes ouvertes</u> Poursuite des échanges dans le cadre action plus.	Discrimination positive d'une orientation dans les filières scientifiques en lien avec les actions concertées avec la DAAC. = Nombre établissement ayant réalisé des opérations portes ouvertes et expositions = Nombre de projets conduits (scientifiques, environnement, santé).
Mutualiser les compétences	Favoriser l'implication des équipes de formateurs	Créer des équipes de formation locale : <u>Valorisation des travaux de zone d'animation locale.</u> Il s'agit de mini structures au sein des bassins de formation où l'on favorise l'implication de formateurs	Promotion des productions de séances de travaux pratiques intégrées dans des démarches scientifiques produites par les zones d'animation locales. Mutualisation des travaux sur la tribune de travail collectif PORTEES (https://www.portees3.fr) = Bilan des publications sur GAÏA